**Journée Mondiale de la Statistique 2015**

**« De meilleures statistiques pour une meilleure  vie»**

**Allocution de Monsieur Ahmed Lahlimi Alami,**

**Haut-Commissaire au Plan**

**Casablanca, le 22 Octobre 2015**

Au nom de Dieu Miséricordieux et Clément,

Monsieur le Président de la région de Casablanca-Settat ;

Monsieur le Wali de la région de Casablanca-Settat ;

Monsieur le Président de l’Université Hassan II de Casablanca ;

Monsieur le Vice-Président de la Confédération Générales des Entreprises du Maroc ;

Messieurs les Gouverneurs de sa Majesté le Roi ;

Messieurs les élus ;

Messieurs les Responsables de l’autorité ;

Mesdames et Messieurs.

**Mesdames et messieurs,**

Sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le glorifie, le Royaume du Maroc célèbre la Journée mondiale de la statistique sous le thème «De meilleures statistiques pour une vie meilleure» et ce suite à la décision de l'Assemblée générale des Nations Unies de célébrer cette journée toutes les cinq années, dont la première, comme vous vous en souvenez, était en 2010.

Le Haut-Commissariat au Plan est ainsi honoré d’organiser ces journées portes ouvertes aussi bien au niveau central qu’au niveau de l’ensemble des régions du Royaume, éclairé à cet effet par les principes fondamentaux de la statistique officielle avec ce que ces principes comportent comme valeurs d’objectivité scientifique, d’indépendance intellectuelle et morale, d’ouverture sincère et de communication avec l’environnement national et international.

Notre présence parmi vous aujourd’hui dans la région de Casablanca-Settat pour célébrer cet événement témoigne de l’importance que reveêt cette région sur le plan démographique et économique.

Cette région regroupe à elle seule environ 20% de l’ensemble de la population marocaine. Sur le plan de la création des richesses, la région de Casablanca-Settat contribue à hauteur de 32% dans le produit intérieur brut (PIB).

Selon les secteurs économiques, le secteur secondaire de cette région représente 43% du PIB de ce secteur, ce qui place cette région en tête de liste avec un écart de 33 points de pourcentage par rapport à la région de Béni Mellal-Khénifra, classée au deuxième rang.

La part de la région est de 32% dans le PIB du secteur tertiaire et de 14% dans le PIB du secteur primaire.

Si cette région occupe la première place en matière de création des richesses, elle est également classée première en ce qui concerne les dépenses de la consommation finale des ménages. Sa part s’élève à 22% dans les dépenses totales de consommation finale des ménages.

**Mesdames et messieurs,**

Si par sa décision de célébrer la journée mondiale de la statistique, l’Organisation des Nations Unies offre aux pays l’opportunité de faire le bilan des réalisations de leurs systèmes statistiques nationaux, je vous épargnerai de rentrer dans les détails et d’aborder tout ce que nous avons accompli pendant les cinq dernières années, sachant qu’une note dans ce sens a été mise à votre disposition pour s’enquérir de ces réalisations. Aussi, des journées portes ouvertes dédiées à la statistique sont-elles actuellement organisées dans toutes les régions du Royaume pour présenter au grand public tous les outils utilisés par le Haut Commissariat au Plan dans la collecte, l’exploitation et la diffusion des données statistiques. Le but étant d’informer l’opinion publique de la signification des indicateurs produits et de contribuer à la vulgarisation de la culture de l’usage fructueux de leurs contenus.

Le Haut Commissariat au Plan saisit cette occasion pour annoncer qu’il a réalisé toutes les enquêtes à caractère structurel que Sa Majesté Le Roi lui a confié la responsabilité lors de Son Message à l’occasion de la journée mondiale de la statistique en 2010.

Ainsi, en plus des enquêtes annuelles, trimestrielles ou mensuelles et des études thématiques à contenu sociétal, le Haut Commissariat au Plan a répondu à toutes les directives Royales en réalisant le recensement général de la population et de l’habitat, l’enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages, l’enquête nationale sur les structures économiques auprès des entreprises et l’enquête nationale sur le secteur informel.

Le Haut Commissariat au Plan, tout en préservant son indépendance, demeure disposé à contribuer à toute action à même d’enrichir le système statistique national dans sa globalité et d’en améliorer le rendement. C’est ainsi que le HCP a contribué par l’élaboration des projets de lois concernant la statistique et le Conseil Nationale de la Statistique et ce, sur la base d’une comparaison internationale et en s’inspirant des principes fondamentaux de la statistique officielle tels que adoptés par la communauté internationale. Ces projets de texte de lois sont actuellement soumis à la procédure d’approbation.

Aujourd’hui, il nous est demandé une ouverture de plus en plus grande sur les normes internationales dans tous les domaines, dans un Maroc dont le paysage institutionnel et le modèle de développement sont caractérisés, et pour longtemps, par une révolution constitutionnelle dont le discours royal du 9 mars 2011 en a été la référence. La constitution a d’ailleurs consacré l’ensemble des acquis sociaux réalisés durant la décennie passée et a ouvert la voie à d’autres acquis dans les domaines économique, social et environnemental, renforçant ainsi les mécanismes de moralisation de la vie publique. Avec ces réformes, la société civile dispose ainsi de mécanismes lui permettant d’adhérer et de participer à l'élaboration, au suivi et à l’évaluation des politiques publiques.

C’est dans ce cadre que s’inscrit la dimension stratégique que représente la régionalisation avancée prévue par la constitution pour le renforcement du modèle de développement marocain, avec tout ce que cette constitution confère à la région comme légitimité de la représentation, comme élargissement des attributions avec un renforcement des rôles des organes exécutifs des régions, des mécanismes de coopération entre elles et de partenariat avec les autres institutions, tout en les dotant de ressources financières.

Si l'Initiative Nationale de Développement Humain a contribué à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement, le paysage institutionnel et la dynamique d’évolution du modèle de développement marocain seront encore plus performants eu égard les mutations futures avec tout ce que les directives Royales imposent à propos des modes de gestion de cette grande Initiative Nationale de Développement Humain en matière de politiques publiques dans le domaine social adoptées par le Gouvernement et intégrées dans ses programmes pluriannuels.

En assimilant les dispositions productives et sociétales de ces mutations, tant sur le plan constitutionnel que régional ou de méthodologies de gestion, le Maroc devra œuvrer pour la réalisation des exigences des objectifs du développement durable, adoptés par la communauté internationale.

Ceci impose la disponibilité d’une grande quantité de données statistiques aussi bien quantitatives que qualitatives sur les structures économiques et sociétales, ainsi que sur les conditions de vie de la population et leur évolution, lesquelles données devraient être fondées sur des normes et des références scientifiques ayant une lisibilité nationale et internationale à même d’élaborer des politiques publiques responsables ainsi que des évaluations institutionnelles et populaires objectives de ces politiques.

Dans ce cadre, le Haut Commissariat au Plan est disposé à contribuer à la préparation de telles données au niveau de chaque région, province ou préfecture, commune voire au niveau de chaque douar ou quartier en milieu urbain.

Ainsi, avec les résultats du recensement général de la population et de l’habitat de 2014, ceux d’autres enquêtes portant sur les conditions de vie matérielles et sociales des citoyens, leurs acquis, besoins et attentes, et des résultats des études économiques, nationales et régionales à caractère générale ou thématique, nous serons en mesure de répondre aux besoins en informations sur les conditions de vie, la santé, l'éducation, le chômage, la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités sociales et territoriales des différents acteurs au niveau national, régional et local.

Il est à signaler à ce sujet, que nous avons finalisé la méthodologie pour déterminer les sources multidimensionnelles des inégalités et de la vulnérabilité, permettant le ciblage des politiques publiques ainsi que l’évaluation du rendement en matière de développement humain. Cette méthodologie permet d’estimer statistiquement le poids de chaque facteur dans la configuration des phénomènes de la pauvreté, de la vulnérabilité et des inégalités sociales ou territoriales, relevant aussi bien du capital matériel, humain, social qu’immatériel.

En appréhendant ces facteurs selon leurs impacts sur chaque entité territoriale, quel que soit son niveau de désagrégation géographique, une telle approche est de nature à contribuer, si l’on tient compte de ses résultats dans la gestion des affaires des citoyens à l’échelle locale et régionale, à l’amélioration du rendement des ressources allouées au développement à tous les niveaux.

Dans ce cadre, les nouvelles responsabilités confiées aujourd’hui au Haut Commissariat au Plan, de par les évolutions institutionnelles de notre pays particulièrement dans le cadre de la régionalisation avancée, nous accordons une grande importance à la restructuration de nos services régionaux. Le Haut Commissariat au Plan a entamé ainsi la mise en conformité de ses représentations régionales avec le nouveau découpage administratif, sachant qu’une révision des structures de ces représentations et des statuts administratifs de leurs responsables s’impose pour permettre à ces services d’être au niveau de ce qu’exigent leurs rôles dans les régions avec les nouvelles attributions constitutionnelles.

Ceci soulève de nouveau la question principale afférente à la situation juridique, institutionnelle et des ressources humaines du Haut Commissariat au Plan et qui est devenue une urgence vitale pour la pérennité des statistiques et des comptes nationaux répondant aux normes internationales.

Le Haut Commissariat au Plan ne saurait ignorer les changements profonds que connait la production de l'information et les mutations technologiques ayant bouleversé les modèles et les modes traditionnels de collecte, d'analyse et de diffusion des données. Nous sommes au Haut Commissariat au Plan conscients que le Big Data, l’intelligence artificielle, le Cloud et l’internet révèlent de nouveaux enjeux auxquels devra répondre notre système national d’information statistique de demain. Ce système devra, en effet, répondre principalement à deux grands défis : la gestion de grands volumes de données d’une part et la création d’applications qui délivrent une analyse de ces données « just in time » d’autre part.

Dans ce cadre, le Haut Commissariat au Plan lancera une étude pour la conception et la réalisation d’un Small Big Data HCP à l’horizon 2020. Cette étude aura comme objectifs de cerner les principaux défis et de lever les principaux freins qui résident probablement dans le manque de convergence , au niveau national, des métadonnées , des données et des processus de valorisation, mais aussi dans le coût des infrastructures et leur intégration dans les systèmes informatiques existants , dans le manque de compréhension des bénéfices par les acteurs-métiers et dans le manque de compétences pour analyser les données (les data-scientists). Le Haut Commissariat au Plan demeure convaincu que cette étude aura à privilégier le partenariat public-privée et d’en préciser les périmètres institutionnels, organisationnels et opérationnels.

Ahmed Lahlimi Alami